



NON AU LICENCIEMENT DE NOS DEFENSEURS SYNDICAUX

LE MERCREDI 19 MARS 2025 À 09H00

MOBILISATION GÉNÉRALE

AU 147

La direction d'Altran continue ses méthodes antisyndicales et tente actuellement de s'en prendre à nos défenseurs syndicaux qui continuent ensemble courageusement défendre les droits des salariés en exigeant la cessation des pressions et les mauvaises conditions de travail au sein de l'entreprise.

Ces méthodes archaïques refont surface, ciblant les représentants du personnel qui se battent aux côtés des salariés pour améliorer leur quotidien.

Nous avons émis plusieurs alertes pour signaler les pressions exercées sur une catégorie de salariés. Certains d'entre eux ont été contraints d'arrêter de travailler ou de quitter l'entreprise, parfois par le biais d'une rupture conventionnelle, sinon par un licenciement.

Nous souhaitons réitérer notre opposition ferme à de telles pratiques et appelons à une amélioration immédiate des conditions de travail et au respect des droits syndicaux.

Des directeurs qui proferent des insultes et menacent les employés, et pourtant Altran demeure inactif ! Dès que les employés bénéficient d'une défense énergique de la part de leurs représentants, Altran n'hésite pas à brandir la menace de sanctions à leur encontre ! Qu'il s'agisse d'une personne en situation de handicap ou non, Altran se semble se moquer de cette réalité !

Le syndicat SUD INDUSTRIE FRANCILIEN ne se laissera pas impressionner par les intimidations incessantes et les attaques contre notre représentant de section syndicale.

Nous informons les salariés d'Altran et Capgemini qu'après les attaques contre Abdoulaye COULIBALY (Représentant de la Section Syndicale), également salarié handicapé, voilà qu'Altran s'en prend à l'un de nos défenseurs syndicaux, Raphaël JOLLY en le convoquant à un entretien préalable à licenciement pour le **19 mars 2025 à 10h30** dans les locaux de Capgemini - 147 quai du Président Roosevelt - à Issy-les-Moulineaux.

Le syndicat SUD INDUSTRIE FRANCILIEN appelle les salariés à un débrayage de 2 h (**de 09 h à 11 h le 19 mars 2025**) pour soutenir notre camarade de lutte : Raphaël.

Nous refusons de subir toute forme de pressions et de menaces.

